RIZ POUR SEMENCE
Première Qualité,
A VENDRE
S'adresser à
Ernst & Co.,
Coin Julie et Magazine.
21 mars—

GUIDE COMMERCIAL.
SERRURIERS.
A. Mangin, Serrurier, rue Ste Anne, 73.
MERCERIE.
Mme M. Lasserre, 835 rue Toulouse.
OPTICIENS.
E. & L. Claudel, No 810 Canal.
VINS ET LIQUEURS.
Martin Frères, vins et liqueurs, 539 Royale.
PHARMACIES.
Pharmacie Béret—St Claude et Champs Elysées. Prescriptions préparées avec soin — Pan Frieund, gérant.
J. A. Mailhes. St-Louis et Royale.

PETITES ANNONCES.
A LOUER.
OCCASION rare pour un épicier—A louer.— Maison neuve, à deux étages, grande cour; subdivisée pour grocerie, etc., située à une encoignure, endroit s'améliorant journellement, pas de concurrents. Affaire magnifique pour un homme du métier. Adressez Paul et Gurley, 727 Commune.
20 mars—2f

A VENDRE.
A VENDRE—Buvette enc. Dumaine et Decatur. 19 mars—3f

POUR cause de Départ—A vendre, une pharmacie, située dans le centre de la ville. Situation d'avenir. S'adresser à M. Aug. Huard, agent de propriétés, 721 rue Commune.
18 mars—1 sem

A VENDRE—Bon marché, un beau coupé couvert en cuir; adressez Olivier & Meyer, Chambre 206, Hennen Bulldg.
12 mars—7 f

AVIS DE SUCCESSION.
Succession de Mme Marie Rohli.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,859—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Adolph Rohli, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUÉRIN, Greffier.
21 mars—21 25 30

AVIS AUX CREANCIERS.
ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 52,798—Division "E"—Louis Forestier vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite dans cette affaire par Louis Forestier pour le bénéfice de ses créanciers, soit acceptée par la cour; il est de plus ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable, soit convoquée et tenue pardevant J. H. Forcelle, notaire public, en cette ville, commençant le 4me jour de mai 1897, à 11 heures A. M., et que l'inventaire demandé soit pris par le même notaire, et que E. E. Saucier et Alf. F. Théard soient appointés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée, que M. W. Patton, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que Frank Marquez, shérif civil de la Paroisse d'Orléans soit nommé syndic provisoire dans cette affaire et qu'après son assermentation des lettres comme tel lui soient données conformément à la loi, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Louis Forestier soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 18 mars 1897.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député Greffier
21 mars—21—avril 5 20

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans, No 52 731 Division E—Joseph Muller vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Joseph Muller individuellement et comme ancien associé de la Auditorium Co. soit convoquée et tenue pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire public, en son bureau, Chambre 8, Bâtisse de la Banque du Commerce, No 708 rue Union, en cette ville, commençant le 19me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de terminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que A. B. Philips, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, Lne. 15 mars 1897.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
16 mars—16 26—avril 5 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 44,112—Division B—Timothy Brophy vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Timothy Brophy, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bus Rouen, notaire public, à son bureau, No 708 rue Union, en cette ville, commençant le JEUDI, 25me jour de mars 1897 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 5 mars 1897.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 mars—9 18 25

Albert Brignout vs ses Créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 51,526—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louis C. Jacobs, syndic des créanciers, de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
18 mars—18 23 27

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Continuation de la Vente du contenu d'une grocerie.
Security Brewing Company vs. E. A. Gomez
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,761—En vertu d'un writ de fieris facias et d'un ordre de Cour à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le LUNDI 22 mars 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Au local, nouveau No 1901 rue St-Philippe—Le contenu, installations marchandises, etc., d'une épicerie que contient le dit local, conformément à un inventaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 mars—18 19 20 21 22

VENTES A L'ENCAN
PAR HARRY H. HODGSON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente en Partage.
Dans l'affaire de Louise Gehlbach vs Pauline Gehlbach et als., dossier No 52,126.
Propriété améliorée dans les Second et Troisième Districts sur la rue Esplanade, le Chemin du Bayon, la rue N. Johnson et l'ave. St Roch.
PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, le MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. F. A Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, jugement rendu le 18 mars 1897 et signé ——— dossier No 52,126, dans l'affaire de Louise Gehlbach vs Pauline Gehlbach et als, pour un partage, il sera vendu aux enchères publiques—
Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Esplanade, le Chemin du Bayon et les rues N. Johnson et N. Prieur et désignés par les lettres A, B, C, D et E, et mesurant comme suit, à savoir:—
Lot A—Formant l'encoignure de la rue Nord Johnson et du Chemin du Bayou et mesurant 30 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, 46 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur et de face au Chemin du Bayou, 51 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne vers la rue Esplanade et la séparant du lot B, et une première largeur, commençant au Chemin du Bayou sur une ligne oblique courant vers l'Avenue Esplanade, de 33 pieds 7 pouces et 6 lignes, ensuite 8 pieds 9 pouces et 1 ligne parallèle à la rue Johnson, à la ligne de côté près de l'Avenue Esplanade.
Lot B. Forme l'encoignure de l'avenue Esplanade et de la rue N. Johnson, et mesure 43 pieds de face sur la rue Johnson, la même largeur dans le fond, et 51 pieds 7 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et la même largeur sur l'autre ligne de côté, le tout entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, contenant environ 8 ou 10 chambres et connue comme le No 1936, avenue Esplanade
Lot C, mesurant trente-quatre pieds, 2 pouces et 7 lignes de face sur l'avenue Esplanade, 39 pieds 8 pouces et 5 lignes de face sur le chemin du Bayou par une profondeur de 51 pieds 9 pouces et 1 ligne partant de l'avenue Esplanade, ensuite une autre profondeur vers le Chemin du Bayou de 33 pieds 7 pouces et 6 lignes, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Prieur une première profondeur de 62 pieds, ensuite une seconde profondeur de 32 pieds 2 pouces le tout plus ou moins.
Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage, avec 5 chambres de chaque côté, gaz citerne, etc., rapportant un loyer de $16 par côté, et connue comme le 1928 et 1930 avenue Esplanade. Lot D, mesurant 38 pieds 10 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade et 35 pieds 10 pouces de face sur le Chemin du Bayon, par les profondeurs suivantes: premièrement 62 pieds, ensuite une seconde profondeur de 32 pieds 2 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot C et sur l'autre ligne le séparant du lot E. Une première profondeur de 65 pieds 10 pouces et ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes.
Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant environ 8 chambres, et connue comme le No 2,029 Chemin du Bayon.
Lot E—Mesure 32 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayon, 23 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur l'avenue Esplanade par les profondeurs suivantes: 65 pieds 10 pouces sur les lignes de côté vers le lot D. Ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes et 109 pieds 6 pouces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté, vers la rue Prieur.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, le contenant environ 4 chambres, et connu comme le No 2023 Chemin du Bayon.
2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans le triangle, borné par l'avenue Esplanade, la rue Johnson et le Chemin du Bayou, lequel mesure 60 pieds 6 pouces et 2 lignes de face sur la rue Johnson, 44 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayou 32 pieds de face sur l'Avenue Esplanade et 44 pieds 2 pouces de largeur dans le fond.
Les améliorations consistent en trois bâtisses en bois rapportant un loyer de $19 par mois et connues comme les Nos 1311 et 1317 rue Johnson.
3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Broad, Columbus et Dorgenois, lequel mesure 61 pieds 5 pouces 1 ligne de face au Chemin du Bayon, 40 pieds de largeur dans le fond et faisant face à la rue Columbus par une première profondeur de 90 pieds 9 pouces et 8 lignes, ensuite une autre profondeur de 40 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Bread, par 52 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Dorgenois.
Les améliorations consistent en un cottage double contenant 4 chambres de chaque côté et connu comme les Numéros 2559 et 2561 Chemin du Bayou rapportant un revenu de $16 par mois.
4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Espagne et Urquhart et l'avenue St Roch, lequel mesure 35 pieds 9 pouces de face sur l'avenue St-Roch, sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double, en bois, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté et connues comme les Nos 1204 et 1206 avenue St-Roch et rapportant un revenu de $14 par mois.
Les mesures sont toutes plus ou moins en mesure américaine.
Termes et Conditions—Le tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer les taxes de 1897 en plus de leur enchère et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 mars—21 22—avril 4 11 18 25 26 27

PAR D. E. MORPHY AUCTION & COMMISSION CO.
ANNONCE JUDICIAIRE.
No 50,562 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.
M. Schwartz et Cie. vs leurs créanciers.
Bouilloires, Réservoirs, Ancres, Fer en Feuilles, Tuyaux de Bouilloires, Cheminées, Réservoirs en Fer, Wagons à Sucre, etc., etc., ainsi qu'un grand stock de Machines que tiennent en général les marchands de machines de seconde main.
PAR D. E. MORPHY, Auction & Commission Co.—Edward Ranquetat, encanteur.—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 19 mars 1897, et adressé aux syndics soussignés de cette insolvabilité, il sera vendu en bloc, à l'enchère publique JEUDI, le 1er avril 1898, à midi, sur les lieux, situés à l'encoignure des rues Poeyfarré et Constance, un stock de machines de valeur partiellement décrit ci-dessus.
Termes et conditions—comptant.
L'acquéreur devant enlever le stock entièrement immédiatement après la vente.
Une copie de l'inventaire peut être vue au bureau des syndics.
EDWARD WEIL. SUMPTER TURNER, Syndics. 313, rue Magazine.
21 mars—21 23 30—avril 1

Avis.
Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrive à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.
J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 52,576—Division D—Jacob L. Schumann vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Jacob L. Schumann soit convoquée et tenue pardevant George W. Dearing, notaire, en son bureau No 221 Passage de la Bourse, en cette ville, commençant le MERCREDI, 14me jour d'avril 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que L. DePoorter, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents
Nouvell-Orléans, 10 mars 1897.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
16 mars—16 31—av 14

VENTES A L'ENCAN.
PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.
ANNONCE JUDICIAIRE.
MARDI, 13 AVRIL 1897,
Vente en Partage.
PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO.—Louis A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 13 avril 1897, à midi, à la bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 23 février 1897 et signé le 1er mars 1897, par l'Hon. F. A Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division "C", dans l'affaire intitulée Joseph P. Mattires vs "The First Free Will Baptist Church" No 51,737, du dossier de ladite Cour, à l'encan public, il sera vendu—
Une certaine portion de terre située dans cette ville, dans l'ilet borné par les rues Urquhart Touro, (anciennement Union) Bagatelle et Morales, mesurant mesure américaine, 19 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Urquhart par une profondeur de 150 pieds.
Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les taxes de 1897. 20 0|0 de dépôt devant être fait au moment de l'adjudication
13 mars—13 14 21 28—avr 4 11 12 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mardi, 13 avril 1897—Ilet de Terre de Valeur.
PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE. Louis A. Richards, encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MARDI, 13 avril 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, lequel dit ordre porte la date du 11 mars 1897, dans l'affaire intitulée successions de Michel Drascovich ou Drascovitch et son épouse No 42,103 du dossier de la susdite cour, il sera vendu aux enchères publiques—
Un lot de terre vacant dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 126, lequel ilet est borné par l'avenue Henry Clay et les rues Peters, Calhoun (anciennement Edmond) et Barret, et mesurant 289 pieds et 5 pouces de face sur chacune des avenues Henry Clay et de la rue Calhoun et 231 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Peters et Barrett, le tout en mesure américaine.
Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897. Acte de vente pardevant H. L. Loomis J. notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 20 0|0 requis au moment de l'adjudication.
13 mars—13 14 21 28—avril 4 11 12 13

PAR HECKER & SMITH.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Bon placement dans le Premier District.
Maison simple à deux étages, No 1109 rue Magazine entre Calliope et Gaiennié
—ET—
Emplacement d'affaire No 1113 rue Magazine.
A l'encan jeudi, 25 mars 1897.
Dans l'affaire de la succession de Manuel C. Royes.
No 43,329—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.
PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur, Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 25 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 15 février 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope (anciennement Duplantier), Magazine, Gaiennié (anciennement Bartholomew) et Camp, et mesurant au pied américain quarante-cinq (45) pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent vingt-sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une jolie maison simple à deux étages avec à peu près douze chambres, deux corridors, chambre à bain, office et jolie cour et est maintenant louée à raison de $40 par mois. Touchant au dit lot, est un grand magasin, qui est construit de manière qu'il peut être utilisé pour n'importe quelle usage et peut rapporter un bon revenu.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, avec billets d'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti spécialement par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection; la police d'assurance doit être transférée au porteur ou porteurs des dits billets; l'acquéreur assumera toutes les taxes de 1897 en sus du prix de son enchère et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.
20 fév—20 23 28—7 14 21 25 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.
TREIZE
Vastes Lots de Terre
Dans l'Ilet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Cortez et Scott,
A L'ENCAN,
MARDI, 25 MARS 1897.
Dans l'Affaire de la Succession de H. M. et L. M. Hyams.
No 339—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.
PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur.—Bureau, 334 rue Carondelet.—Le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. daté et signé le 17 février 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot No 509, et borné par les rues Toulouse, St-Louis, Cortez et St-Jean, (maintenant Scott) mesurant 319 pieds 8 pouces 2 lignes de face sur la rue Toulouse, 258 pieds 10 pouces de face sur la rue St-Jean, (maintenant Scott), 49 pieds 4 pouces de face sur la rue Cortez, et 374 pieds sur une ligne sur le côté le plus près de la rue St-Louis, et subdivisée en treize vastes lots, d'après le plan de Sid. G. Dell'Isle, voyer, daté le 20 février 1897 et exposé au moment de la vente.
Conditions:—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, garantie par des billets hypothécaires, avec lien du vendeur sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de 7 pour cent de la date de l'adjudication; les acquéreurs assumant toutes les taxes pour 1897 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faisant un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Fergus Kernan Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
20 fév—20 21 28—mars 7 14 21 25

LIBRAIRIE FRANÇAISE
IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE
L. DERMIGNY,
126 West 25th St. N. Y.
Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et des journaux français.
Romans et Livres de fonds prix de Paris.
Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons, etc.
Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des câbles du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.
Prix: broché, 30 cents; relié, 50 cents.
9 av—

ANNONCES JUDICIAIRES.
PAR JOHN H. O'CONNOR & CO
ANNONCE JUDICIAIRE.
TERRES
—DANS LA—
Paroisse Avoyelles
—ET—
ACTIONS.
A L'ENCAN.
Succession de Laurent Lacassagne
No 48,277—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.
PAR J H O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—LE JEUDI, 15 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en cette ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 21 janvier 1897, et un ordre subséquent daté et signé le 8 mars 1897 il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés de valeur suivantes à savoir:
Dans la paroisse Avoyelles.
Les diverses étendues de terrain situées dans la Paroisse d'Avoyelles, Etat de la Louisiane, et décrites comme suit:
1° La demi section ouest et la moitié sud du quart sud est de la section 20 dans la limite demi sud du range 5, et contenant quatre cent dix 70|100 acres.
Toute la section vingt-neuf dans la limite deux sud de range cinq est contenant six cents quarante de 38|100 acres.
La moitié ou et du quart sud ouest de la section 21, la moitié ouest du quart nord ouest de la section 28, la moitié nord du quart nord-ouest et le quart nord-ouest du quart nord est de la section 32 et la moitié ouest du quart sud est de la section présente dans la limite 2, sud en range cinq est, contenant trois cent soixante et un 10|100 acres.
La moitié est des quarts nord est et sud-est de la section dix neuf, le quart nord est de la moitié du quart sud-est de la section 30, dans la limite 2 sud de la range 5 est, contenant quatre cent quatre-vingt 92|100 acres.
La moitié nord et le quart sud ouest du quart nord est et la moitié ouest du quart sud est de la section 31 limite 2 sud de la range 5 est, contenant deux cents 85|100 acres.
Toute la dite terre étant dans le district sud ouest de la Louisiane en tout, deux mille quatre-vingt dix, 25|100 acres, enregistrée dans le livre de transfert W. W., à la page 314 et seq. du bureau des archives de la paroisse des Avoyelles.
2° Les lots neuf et dix de la section 20 limite deux range sud cinq Est, contenant quatre-vingt 31|100 acres. Les lots 11 et 12 de la section 21 limite 2 range sud 5 Est, contenant quatre-vingt 20|100 acres. Les lots 13 et 22 de la section 28 limite 2 range sud 5 Est, contenant quatre vingt 24|100 acres. Les lots 14, 15, 20, 21, 23, 24, 29 et 30 de la section 29 limite 2 range sud 5 Est, contenant trois cent vingt et un et 28|100 acres, d'après le plan dressé par S. B. Robertson, arpenteur, enregistré dans le livre des transferts W. W. page 449 et seq du Bureau des Archives de la paroisse des Avoyelles, s'élevant à cinq cent soixante-deux 02|100 acres.
Conditions de la vente
Comptant; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du prix de son adjudication et un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero, Jr. notaire.
AUSSI
Le même jour et à la même heure et place et aux mêmes conditions que les propriétés ci-dessus décrites, il sera vendu les
ACTIONS.
1° Cinquante (50) actions de et dans le capital du fonds capital de la Léon Queyrouze Commission Company Limited, de cette ville et Etat, indiquées par certificat No 2 qui a été délivré et daté le 4 avril 1893, au nom de Laurent Lacassagne.
11 mars—11 18 25—av 1 8 15

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE
ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente pour Effectuer un Partage
—LA—
Résidence en Bois
A DEUX ETAGES.
No. 335 rue Sud Liberté,
Entre la rue Gravier et l'avenue Tulane.
T. B. Lutenbacher, tuteur, etc., vs Léopold T. Peyrat et als.
No 1901 — Vingtième Cour de District Judiciaire, Paroisse St Jacques.
PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 13 avril 1897, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. Walter Guion, juge de la Vingtième Cour de District Judiciaire pour la paroisse St-Jacques daté le 8 mars 1897 et rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée—
La résidence en bois à deux étages bien située No 335 Sud Liberté contenant vestibule et trois chambres au-dessous, galerie, vestibule et chambres au deuxième étage, hydrant, cour de derrière, etc. Le lot est désigné comme suit: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Liberté, Howard, Gravier et l'avenue Tulane, désigné par le No 3 sur un plan privé dressé par Joe Pilié, voyer, daté 24 avril 1831, annexé à un acte passé le 31 août 1831, devant Oct De Armas, ancien notaire en cette ville, mesurant, en mesure américaine, 33 pieds de face à la rue Sud Liberté sur 108 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 2. 107 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne, et 16 pieds 6 pouces de largeur dans le fond
Conditions Sept-neuvièmes ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un, ou un et deux ans, en billet ou billets, payable à un, ou un et deux ans, de la date de la vente, garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente, pardevant Wm H. Wright, Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.
13 mars—13 14 21 28—av 4 11 à date

PAR E. CURTIS.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 52,174.
SUCCESSION DE HENRY DOESCHER.
PHARMACIE
Bien approvisionnée dans le Second District,
Coin Bienville et Romain.
—AUSSI—
MEUBLES.
PAR E. CURTIS, encanteur—Bureau 54 et 56 rue Baronne—Il sera vendu par ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No 52,174, l'Hon. N. H. Rightor, juge, portant la date du 12 mars 1897 et à moi adressé, sur les lieux encoignure des rues Bienville et Romain le
Lundi, 29 mars 1897, à 11 A. M.
La pharmacie bien approvisionnée, en bloc, avec les
DEPENDANCES, INSTALLATIONS, APPLICATIONS, ETC.
En outre, en vertu de cet ordre,
MEUBLES ET EFFETS MOBILIERS, ETC.
Seront aussi vendus
Conditions—Comptant.
15 mars—18 21 28 29

VENTES A L'ENCAN.
PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.
ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété-Cottage Double à Algers.
Nos 331 et 333 Avenue Pelican
Entre les rues Séguin et Bermuda.
A L'ENCAN.
Succession de August Browo, Jr.
No 47,868—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.
PAR J. H. O'CONNOR & CO. ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau 828 rue Commune—JEUDI, 15 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 11 mars 1897, il sera vendu, aux enchères publiques, les propriétés suivantes à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 16, borné par l'avenue Pelican, anciennement rue Peters, et les rues Alix, Bermuda (anciennement Barthélemy) et Seguin. Le dit lot est désigné par le No 8 et mesure en mesure française 31 pieds de face sur l'avenue Pelican, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage double connu comme le No 331 et 333 avenue Pelican. Est retiré de la rue avec galerie devant et trois chambres de chaque côté. Loué $16 00 par mois
Conditions de la vente—Comptant, ou la moitié ou plus comptant, la balance à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1897, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'encanteur, pardevant Edwin H Seymour, Esq., notaire.
14 mars—14 21 28—av 4 11 15

PAR CURTIS & WALMSLEY CO. Ltd.
ANNONCE JUDICIAIRE.
4 Cottages Doubles et Neufs, le Meilleur Placement Possible et bien Loués dans le Quatrième District.
PAR CURTIS & WALMSLEY CO Ltd—W. P. Curtis encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet.—JEUDI, le 1er avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, daté le 26 février 1897, dans l'affaire de la succession de Mme Jennie Everhardt, No 52 369 de la dite cour et adressé à W. P. Curtis, encanteur. La propriété foncière suivante sera vendue à l'enchère publique:
1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 4ème District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington et les rues Claiborne, Sixième et Willow, désignés comme lots Nos 20 et 21. Le lot No 20 mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 21 formant l'encoignure des rues Claiborne et Sixième et mesure 2 pieds de face sur la rue Claiborne, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en 4 cottages confortables et tout neufs, tous bien loués à de bons locataires payant bien.
2° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5 … District, dans l'ilet borné par … Louisiane, les rues Arcadia, Breslau et Delachaise, désigné par le No 2, mesurant 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec billet portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date, jusqu'au paiement, et avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs assumant les taxes pour l'année 1897, et déposant 10 0|0 au moment de l'adjudication. Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 fév—28 mars 7 14 21 28 avr 1

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN
ANNONCE JUDICIAIRE
Cottage double en bois Nos 516 et 518 rue Joséphine.
Succession de Daniel O'Reagan et Mme Daniel O'Reagan.
Nos 17,010 et 17,231 consolidés—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, 1er avril 1897 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 février 1897, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir:
Le cottage double en bois à un étage Nos 516 et 518 rue Joséphine, contenant 3 chambres, allée, citerne et shed, etc., de chaque côté dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Jackson, Rousseau et St Thomas.
Le lot de terre mesure, au pied français, 39 pieds de face à la rue Joséphine sur 60 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien peuplé, toujours loué et peut être considéré comme un placement bon et productif.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1, 2 et 3 ans le crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et liens de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection, améliorations à être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'assomption par l'acquéreur, des taxes dues et exigibles en 1897 en plus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant G. W. Flynn Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 fév—28—mars 7 14 21 28—avr 1.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de James P. Guinault.
Seizième Cour Judiciaire de District Paroisse de St-Tammany.
Magnifique Résidence Simple en Bois.
No 813 Champs-Elysées.
Mercredi, 21 avril 1897.
PAR A. A. LESSEPS, Encanteur—Bureau, 405 rue Carondelet—Le MERCREDI, 21 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Robt. R. Reid juge de la 16me Cour de District pour la paroisse de St-Tammany daté et signé à Amite City, paroisse de Tangipahoa, le 13me jour de mars 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu aux enchères publiques pour le compte de la dite succession:
Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Dauphine, Marigny et Bourgogne mesurant en mesure française (60) soixante pieds de face sur la dite avenue Champs-Elysées, sur une profondeur, entre lignes parallèles de (120) cent-vingt pieds; la même étant désignée comme lot No 172 sur un plan du Faubourg Marigny, déposé dans le bureau de William Christy, alors notaire de cette ville.
Les améliorations qui s'y trouvent connues comme le No 813 avenue Champs Elysées consistent en cette élégante et substantielle résidence élevée de terre et avec mansarde ayant une galerie devant, vestibule au centre, quelques 10 ou 12 chambres, salle à manger, chambre à bain, etc., le tout en parfaite condition. Grille en face, jardin, etc. Un home parfait et idéal.
On peut visiter la propriété tous les jours entre midi et 3 heures seulement.
Termes et conditions—Le tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; la balance, s'il y en a, à un et deux ans pour des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt, à partir de la date de la vente, avec lien et privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année courante et faire un dépôt comptant de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.
Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant FRED. ADOLPH NOTAIRE.
19 mars—19 24 28 avril 11 18 20 21

VENTES A L'ENCAN.
PAR PAUL & GURLEY.
ANNONCE JUDICIAIRE.
TERRAINS
—DANS LES—
Paroisses de Tangipahoa et de Livingston.
PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 23 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, Nouvelle Orléans, Lne en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 8 février 1897 la re et pour le compte de la succession de Otto ou Olof Soderling ou Solderling. No du dossier 43,869 de la dite cour, il sera vendu à l'encan:
1° Le 1|4 N. E. de la Sec. 2 et la 1|2 N. du 1|4 S. E. Sec. 2 T. 6 S. du R. 6 E. d'après le certificat No 4,096.
2° La 1|2 O. du 1|4 N. O de la Sec 11, et la 1|2 O. du 1|4 S. O de a Sec. 2 T 6 S. R. 6 E. d'après la patente 2 885, Livre des Transcrits 102 de la paroisse Livingston, et contenant 106 acres.
3° Un certain morceau d'une propriété dans la paroisse Tangipahoa, Lne. 1|2 W. du 1|4 NW. de la Sec. 1 dans T. 6 S de R. 6 Est, dans le district territorial de Greensburg d'après le cert float 40 *6 (anciennement) situé dans la paroisse de Livingston et contenant 80 acres.
Conditions—Comptant Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Zengel, notaire.
14 fév—14 21 28 mars 7 14 23

PAR JAS A BRENNAN.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Mary Glenn et Ella E. Glenn.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 52 955.
Cottage Double 2818 et 2820
rue Baronne, entre les rues Washington et Sixième.
MARDI, 23 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, par JAS. A. BRENNAN, encanteur, bureau 610 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date et signé le 17 février 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Baronne, Sixième et Carondelet, étant l'ilet No 249 sur les rôles d'assessments de la ville de la Nouvelle-Orléans. Le dit lot est désigné par le No Trois sur un plan dressé par A. deArmas, voyer, daté le 5 août 1867 et annexé à un acte passé pardevant B. Ory, notaire, le 5 août 1867 et mesurant à une distance de 137 pieds 8 pouces de l'encoignure de la rue Washington 35 pieds 4 pouces de face à la rue Baronne par une profondeur de 150 pieds plus ou moins.
Conditions La moitié ou plus ou le tout comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans; huit pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. Taxes de 1897 à être payées par l'acquéreur.
Acte de vente pardevant Fred Zengel, N. P., aux frais de l'acquéreur
19 fév 19 21 28—mars 7 14 21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.
PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, No 610 rue Gravier, MARDI, 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, il sera vendu par un ordre de Cour dans l'affaire de John Charles Lots vs ses créanciers, No 51 899—avec les conditions d'une moitié ou plus, ou le tout comptant, la reste s'il y en a, à un et deux ans, portant intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garanties. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Fred Zengel, notaire, et les taxes de 1897 seront payées par les acquéreurs de la propriété ci-après décrite:
1° Un certain lot de terre avec les améliorations dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 8 dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Laharpe, Lapeyrouse et Dorgenois, mesurant 30' 6" 4'" de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 157' 6".
2° Quatre certains lots de terre avec les améliorations dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Aubry, Dorgenois, D'Abadie et Rocheblave, désignés comme lots 8 à 11, inclusivement, les dits lots se touchent et mesurant ensemble, au pied américain, 120 pieds de face à la rue Aubry, 155 pieds de profondeur du côté près de la rue Dorgenois puis sur la ligne du fond s'étendant vers la rue Rocheblave de 108' 2" puis sur une ligne s'étendant vers la rue Aubry 12' 8" 4'" où elle se réunit sur l'autre ligne de profondeur sur le côté vers et près de la rue Rocheblave qui court à la rue Aubry et mesure 150' 4"; le dit lot No 8 étant le lot le plus près de la rue Dorgenois, des quatre lots et est à une distance de la rue de 110'.
3° Deux certains lots de terre avec les améliorations dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Laharpe Dorgenois, Lapeyrouse et Rocheblave, désignés comme lots Nos un et deux, lesquels lots se touchent et mesurent chacun au pied américain 30' 6" 4'" de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 110'. Le lot un forme l'encoignure des rues Laharpe et Rocheblave. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt comptant de 20 pour cent du montant de leur adjudication pour lier la vente.
14 mars—14 21 28—avr 4 11 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier—MARDI, 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu par ordre de cour signé par le juge T. C. W. Ellis, le 17 février 1897, dans la succession de Wm A. Becher, No 52,276, Cour Civile de District, aux conditions d'une moitié ou plus, ou le tout comptant, le reste, s'il y en a, à un an portant intérêt de 8 pour cent garanti par hypothèque, la propriété ci-après décrite:
Deux certains lots avec les améliorations consistant d'une jolie maison à suite bien élevée de la terre et jolies écuries, situés dans le Deuxième District, l'ilet borné par les rues Conti, St-Louis et Pierce et l'avenue Carrollton désignés par les Nos 3 et 4 lesquelles lots se touchent et mesurent, au pied américain, comme suit: Le lot numéro trois commence à une distance de 55' 7" de la rue Conti et mesure 27' 9" 4'" de face à l'avenue Carrollton 27' 8" 1'" de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Conti de 115' 4" 1'" et une profondeur de 112' 10" 3'" vers la rue St-Louis et le lot No 4 mesure 27' 9" 3'" de face à l'avenue Carrollton, 27' 8" 1'" de largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Conti qui le divise du lot No 3 de 112' 10" 3'" sur l'autre côté vers la rue St-Louis de 110' 4" 6'".
Acte de vente pardevant Zengel et Loomis, notaires, 309 rue Camp, aux frais de l'acquéreur, et qui doit faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.
7 mars—7 14 21 28—avril 4 13

ANNONCE JUDICIAIRE.
PAR JAMES A. BRENNAN, Encanteur—Le 23me JOUR DE MARS 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, conformément à un ordre en date du 15 février 1897, rendu dans la succession de A. B. Missonet, No 370 Cour Civile de District, il sera vendu pour du comptant:
Cinq terrains dans le 3me district dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claiborne, désignés par les Nos 15 à 19 inclusivement. Les lots 15 à 18 inclusivement se touchent et mesurent chacun 40 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; et le lot No 19 mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de 160 pieds. Actes de vente, pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs; dix pour cent de dépôt seront requis pour lier la vente.
16 fév—16 23 27—mars 6 13 15 23

PAR E. CURTIS.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 49,474.
Guitard vs Guitard.
Propriété d'Encoigure de Valeur dans le Troisième District.
PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Honorable Geo. H. Théard, juge, daté et signé le 19 novembre 1896, à moi adressé, je procéderai à la vente le MERCREDI 24 mars 1897, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—
Un certain lot de terre avec les améliorations, droits, etc., dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, Union, Français et Marais, désigné par le No 1 sur un plan par A. de Armas, daté 27 février 1876, formant l'encoignure des rues Français et St-Claude, et mesurant 31 pieds 2 pouces de face à la rue St-Claude sur une profondeur et face de 64 pieds sur la rue Français.
Termes et conditions—Un quart comptant, la balance pour des billets à un, deux et trois ans, portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.
10 fév—10 14 21 28—3 17 21 22 23 24 mars

VENTES A L'ENCAN.
PAR W. H. FITZPATRICK.
ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE DOUBLE
1807 et 1809 BARONNE,
Entre les rues St André et Félicité.
Succession de Mamie Boyle Ames.
No 51,921.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "D".
PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 23 mars 1897, à midi, à la Bourse des 629 et 631 rue Commune, où les plans sont en exhibition conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", daté et signé le 17 février 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera offert aux enchères publiques—
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné comme lot C dans l'ilet No 257 borné par les rues Baronne, Dryades, Félicité et St André, sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 10 décembre 1896, et mesure trente cinq pieds, un pouce et six lignes de face à la rue Baronne, trente cinq pieds dans le fond, par une profondeur de cent vingt pieds.
Les améliorations consistent en un double cottage avec cinq chambres de chaque côté, aussi une bâtisse à deux étages dans le fond ayant une chambre et une cuisine par côté. Le tout en bon ordre et toujours loué.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à être payé par l'assomption d'un billet daté le 17 novembre 1896 pour $500 et huit pour cent d'intérêts, dû dans deux ans, et des billets de l'acquéreur pour un et deux ans à huit pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1897 et fera un dépôt de dix pour cent pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Bernard C. Shields notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 fév—19 20 21 28—mars 7 14 21 22 23

PAR KINGSTON & HORN.
ANNONCE JUDICIAIRE.—Quatorze grands lots, ilet borné par les rues Hillary, Plum, Lowerline et Cinquième—A l'encan, MERCREDI, le 31 mars 1897, In re les biens fonds de William H. Rogers, un absent—No 51,729, Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR KINGSTON & HORN—W. D. KINGSTON, Encanteur—Bureau 409 rue Carondelet—MERCREDI, le 24 mars 1897, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 23 février 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans (autrefois Carrollton) et désignés par les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, ilet C, sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer-général, le 12 novembre 1835, et déposé en l'étude de J. B. Marks, un acte en notaire de cette ville d'après lequel les dits lots mesurant comme suit: Les lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cinquième sur 150 pieds de profondeur. Les lots 15 mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur et de façade sur la rue Cinquième.
Les lots Nos 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur et de façade sur la rue Plum (Joséphine). Les lots Nos 25 et 26 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Plum (Joséphine) sur 150 pieds de profondeur
Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1897, en plus et au-dessus le prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 fév—28—mars 7 14 21 31

PAR JOHN J. CASTELL.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de M. A. Sabrier.
No 50 541—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B. Un ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent à Slidell, Lne.
PAR JOHN J. CASTELL, encanteur—Bureau 144 rue Carondelet, près Commune—Le MERCREDI, 7 avril 1897, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 225, 227 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 février 1897, dans et pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans la continuation de la ville de Slidell, dans la paroisse St Tammany, dans cet Etat, d'après le plan et l'arpentage de J. J. Brakefield de la même paroisse, désigné comme ilet No 25, comprenant 14 lots inclusivement, borné au nord par la rue Roberts, au sud par Brakefield à l'est par Vinet's … agricultural Co. à l'ouest par la rue Trois …
Le dit ilet faisant partie d'une grande étendue de terre connue comme la section No 10 du canton 9, range sud 14, Est Greensburg, district de la Louisiane.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la dite propriété, avec 8 pour cent d'intérêt par an. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication pour lier la vente et en plus à payer les taxes de 1897.
Acte de vente pardevant John R. Legier, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
7 mars—7 14 21 28—av 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
Victor LeBeau vs ses Créanciers.
—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 53,211.
Contenu de la Buvette et du Restaurant enc. des rues Decatur et Bienville.
PAR JOHN J. CASTELL, encanteur—Bureau, 144 rue Carondelet,—Il sera vendu à l'encan le LUNDI, 22 mars 1897 à 11 heures A. M., au local encoignure Decatur et Bienville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, en date et signé le 9 mars 1897.
Le contenu du Salon et Restaurant, encoignure Decatur et Bienville, d'après l'inventaire enregistré.
A être vendu en bloc
Conditions Comptant.
11 mars—11 14 21 22

PAR BAYNE & ONORATO.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Susan A. Green.
No 46,820—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.
MARDI le 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 631 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur et daté et signé le 3 mars 1897, nous procéderons à vendre à l'enchère publique la propriété suivante:
Deux lots de terre et dépendances dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme Burtheville, dans l'ilet borné par les rues Henry Clay, Clara (autrefois Léonce), Calhoun (autrefois Edmund) et Magnolia (autrefois Victor) désigné comme ilet No 111 sur un plan par J. A. d'Hémécourt député voyer de ville, daté le 22 mai 1867, qui a été adopté comme le plan de Burtheville, conformément à une entente par acte passé pardevant James D. Augustin, un notaire en cette ville, le 13 avril 1869 et déposé pour référence, en l'étude de Salim Magner, ancien notaire en cette ville, les dits deux lots sont désignés, comme lots 1 et 2, sur le dit plan de d'Hémécourt, et mesurent en conséquence chacun 29 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la rue Calhoun, autrefois Edmund sur 110 pieds de profondeur, et une largeur dans le fond de 29 pieds 11 pouces et 6 lignes. Le lot un forme l'encoignure des rues Calhoun, autrefois Edmund, et Clara, autrefois Léonce
Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1897, déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant ——— notaire.
Voyez le plan à la Bourse.
BAYNE & ONORATO, 621 rue Gravier.
9 mars—9 10 30—avril 6 7 8 9 13

PLUS de cheveux gris. En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle; il n'est pas nuisible; d'un usage facile, pas de graisse; prix, $1; préparé seulement par Chas. Muller, 11 rue Baronne. Coiffure pour dames.
15 mars—1 2 dim

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF.
ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de Propriétés de Valeur Améliorées dans le Second District, etc.
Crescent City Rice Mill, etc.
Numa Landry vs Mme Veuve James J. Reiss.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,603—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent, situés dans le 2me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Chartres, Decatur et Jefferson, désignés par les Nos Dix et Onze, mesurant comme suit: Lot No Dix, vingt six pieds deux pouces de face à la rue Toulouse sur soixante-dix neuf pieds neuf pouces de profondeur sur la ligne du lot No——, et quatre vingt pieds sur la ligne de lot No onze, et vingt six pieds trois pouces sur la ligne du fond, et le lot No onze mesure vingt six pieds trois pouces de face sur la rue Toulouse, par quatre-vingts pieds de profondeur sur la ligne du lot No dix et quatre vingts pieds trois pouces sur la ligne du lot No douze, et vingt six pieds trois pouces sur la ligne du fond.
2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No seize et mesurant trente quatre pieds sept pouces et une demi ligne de face sur la rue Toulouse, par soixante-treize pieds, trois pouces et deux lignes sur la ligne du lot No quinze, et soixante treize pieds sur l'autre ligne, et trente-quatre pieds sept pouces et une demi ligne sur la ligne du fond.
3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant vingt six pieds trois pouces de face à la rue Toulouse sur quatre-vingts pieds et une ligne sur la ligne vers la rue Chartres, soixante dix neuf pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Decatur et vingt six pieds trois pouces et trois lignes dans le fond.
4° Et un autre certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant trente trois pieds de face à la rue Jefferson sur cinquante neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles les bâtisses connues par les Nos municipaux ——— rue Jefferson.
Ensemble avec les machines et autres installations qui y appartiennent et font partie du Crescent City Rice Mill.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
12 mars—12 19 26—avr 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Grandes Propriétés de Valeur du Sixième District,
Dans l'ilet borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Annonciation, anciennement Jersey et Laurel.
Avec bâtisses et améliorations.
Joseph Seitel vs Thomas E. Evershed.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 15 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Treize lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 12 sur un plan par C. F. Zimpel, voyer, en date du 18 mars 1834, déposé dans le bureau de S. P. Caire, ancien notaire de cette ville, maintenant ilet No 145 borné par l'avenue Napoléon et les rues Jena, Annonciation, anciennement Jersey et Laurel, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 lot 1 formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et de la rue Jersey et Annonciation, lots 2, 3, 4 se joignent et mesurent chacun trente-un pieds trois pouces et trois lignes de face à l'avenue Napoléon sur cent vingt pieds de profondeur, lots 10, 11, 12 se joignent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel sur cent vingt cinq pieds un pouce et quatre lignes de profondeur; lot 15 forme l'encoignure des rues Annonciation et Jersey et Jena, lots 16, 17, 18, 19 et 20 se touchent et avec le lot 15 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt cinq pieds un pouce et quatre lignes.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 mars—12 19 26—avril 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'une grande propriété de valeur dans le Sixième District.
Auguste Roquevert vs Mme Blazius Bartha.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 47 297.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—
Cinq lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie anciennement connue comme Rickerville, dans l'ilet borné par l'avenue Peters et les rues St George, Long et Valmont, désigné comme l'ilet numéro soixante-douze sur le plan original du faubourg Rickerville dressé par B. Buisson et W. Tournon, voyers en date du 23 mars 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire. Les dits lots sont désignés par les Nos six à dix inclusivement et se touchent et mesurent comme suit à savoir: Les lots Nos six à neuf inclusivement mesurant chacun trente pieds trois pouces de face à l'avenue Peters sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles, et le lot No dix mesure trente pieds trois pouces et sept lignes sur l'avenue Peters sur une profondeur et face à la rue Long de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Long.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 fév—26 mars 5 12 19 26 avl

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriétés améliorées de valeur dans le Troisième District portant les nouveaux numéros municipaux 1416, 1418, 1420 et 1422 rue des Champs-Elysées.
Numa Landry vs Ernest V Reiss.
COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 51,694—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 avril 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Français, Villere, anciennement Girod, et Robertson désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par Milliaux & Cie, voyers, le 8 mars 1836, et mesurant chacun et conformément au dit plan vingt-sept pieds quatre pouces de face à la rue Champs-Elysées par cent quarante et un pieds deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Et aussi un autre lot de terre adjoignant le susdit et désigné par le No Sept sur le dit plan et mesurant en mesure anglaise vingt sept pieds dix pouces de face sur la rue Champs Elysées par cent quarante-et-un pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot est formé d'une partie du lot No 73 dans l'ilet No 15 du plan original du faubourg Marigny
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 mars—12 19 26—av 2 9 15